

Manoeuvres et consignations HTA

OBJECTIF DE FORMATION

Acquérir les connaissances techniques et compétences pratiques dans le cadre de la maintenance de premier niveau des postes des postes HTA/BT suivant la réglementation en vigueur :

- Préparer une consignation/déconsignation pour travaux sur les postes HTA/BT
- Procéder à la consignation ou à des manœuvres d'exploitation
- Analyser et définir un diagnostic d'équipements HTA
- Réaliser des opérations simples de maintenance ou d'entretien préventif
- Identifier et effectuer des dépannages d'urgence (détecteurs de défaut, fusibles, etc..)

PÉDAGOGIE

- Evaluation des acquis en continu pendant la formation par des mises en situation
- Evaluation des connaissances par QCM
- Un certificat de réalisation et un avis d'habilitation de niveaux BC sur départs BT - H2 (V) - HC – HE Manœuvres en HTA sont délivrés

Durée : 2 jours

Public concerné : électricien, agent technique, technicien de maintenance.

Prérequis : le participant doit connaître les bases de l'électrotechnique et être habilité à minima B1/H1. Le client doit disposer d'une cellule HTA et d'un transformateur HTA/BT.

PROGRAMME DE FORMATION

Partie théorique :

- Réglementation NF C18-510.
- Rôle, responsabilités et les différents niveaux d'habilitations : chargé de consignation, de travaux
- Identification des risques électriques et les moyens de s'en prémunir
- Les différentes structures de réseaux HTA
- Connaissance des documents d'accès obligatoires
- Les principes fondamentaux de la consignation
- Les VAT HTA

Partie pratique :

- Lecture des schémas de postes HTA
- Rédaction d'une AdC
- Préparation et réalisation d'une consignation d'équipements HTA/BT
- Mise à la terre et en C/C
- Test et remplacement de fusibles HTA
- Contrôle des serrages (resserrage, graissage, ...) et des niveaux
- Principes de fonctionnement et de mise en place de détecteurs de défaut (BARDIN, TORES)
- Contrôles visuels et nettoyage de parties mécaniques et électriques de cellules HTA
- Problèmes de ventilation